

Le Canada devrait donc veiller à respecter ses propres engagements internationaux en la matière, par exemple, ceux auxquels il a souscrit dans le cadre de l'Organisation internationale du travail, de même que dans le cadre des instruments de l'ONU, et s'assurer de défendre, au Sommet de Santiago, une perspective sur la questions des droits différente de celle présentée aux participants lors de la consultation à Montréal, c'est-à-dire de défendre, auprès de ses partenaires, l'idée de la cohérence indispensable et nécessaire entre les positions prises et les engagements souscrits au niveau international et les positions à prendre au niveau hémisphérique.

La protection des droits du travail devrait s'étendre au secteur informel et inclure la reconnaissance du travail qui ne s'inscrit pas dans le cadre industriel, commercial ou manufacturier «classique», c'est-à-dire, par exemple, l'activité de travail faite en sous-traitance au foyer. Alors que les gouvernements étudient actuellement leurs codes du travail respectifs à huis-clos, le Sommet de Santiago devrait permettre d'ouvrir la porte à des mécanismes de concertations et de confrontations tripartites, comme il en existe présentement au Canada. En définissant des règles multilatérales de contrôle réellement applicables, efficaces et opérationnelles, les dispositions négociées devraient s'appuyer sur les législations internationales existantes. Le gouvernement canadien devrait également prendre l'initiative de mettre à l'ordre du jour du prochain Sommet la question du travail des enfants.

Une autre question centrale qui a été soulevée et discutée, c'est celle afférente à la promotion d'une véritable Charte sociale, voire de clauses sociales, dans l'esprit de celles qui ont été adoptées en Europe communautaire. Mme Thede a souligné que l'on devrait également s'attarder à définir les contours d'une "citoyenneté hémisphérique", une proposition à laquelle plusieurs participants ont apporté leur appui. Malheureusement, faute de temps pour approfondir cette question, la suggestion n'a pas pu être développée au cours de la journée.